



Conditions de réussite du CFC d'employé.e de commerce profil B

Partie scolaire				
Branches	Note « école » (arrondie à 0.5)	Notes « examen » (arrondie à 0.5) durée et répartition de la note en %	Note de branche (arrondi à 0.1)	coefficient
Français	Moyenne de tous les semestres	écrit 120' (60%) + oral 20' (40%)	½ note école ½ note examen	1
Allemand ou Anglais	Moyenne de tous les semestres	écrit 90' (70%) + oral 20' (30%)	½ note école ½ note examen	1
ICA (1) Examen avancé en 2ème année	-	examen écrit (150')	Examen seul	1
ICA (2)	Moyenne de tous les semestres (1 à 4)	pas d'examen	Note école seule	1
Economie et Société (ES1)	-	examen écrit (180')	Examen seul (à 0.5)	1
Economie et Société (ES2)	Moyenne de tous les semestres	pas d'examen	Note école seule (à 0.5)	1
Travaux de projet	Moyenne notes A&R Note du TA	pas d'examen	½ moyenne A&R ½ note TA	1

La partie scolaire est réussie si :

1. La note est supérieur ou égale à 4.0, et
2. Pas plus de deux notes de branche de la partie scolaire sont insuffisantes, et
3. La somme des écarts négatifs pondérés par rapport à la note 4.0 ne comporte pas plus de 2.0 points.

Partie entreprise				
Branche	Type d'examen	Remarques	arrondi	pondération
Pratique professionnelle	Examen écrit	Durée 90' à 120'	0.5	¼
	Examen oral	Durée 30'	0.5	¼
Situations de travail et d'apprentissage	6 STA	8 notes en tout, également pondérées	0.5	½
Unités de formation ou contrôles de compétences	2 UF ou 2 CC			

La partie scolaire est réussie si :

1. la note est supérieur ou égale à 4.0, et
2. pas plus d'une note de branche de la partie entreprise est insuffisante, et
3. aucune note de branche de la partie entreprise n'est inférieure à 3.0 points